

## **Montea finalise l'apport (indirect) en nature d'un immeuble logistique à Hoofddorp (Pays-Bas) et renforce ses fonds propres à hauteur de € 8.824.999,15**

Montea annonce avoir réalisé aujourd'hui l'apport (indirect) en nature d'un immeuble logistique situé dans le parc d'affaires « De President » à Hoofddorp aux Pays-Bas<sup>1</sup>. Le Gérant Statutaire a approuvé l'augmentation de capital de € 8.824.999,15 dans le cadre du capital autorisé et l'émission concomitante de 203.107 actions nouvelles Montea.

### ➤ **Montea complète la transaction relative à l'immeuble logistique du parc d'affaires « De President » à Hoofddorp (Pays-Bas) avec une augmentation de capital de € 8.824.999,15**

Montea a, par l'intermédiaire de sa filiale néerlandaise Montea Nederland N.V., acquis auprès de Kenick Capital B.V. de Moerdijk un immeuble logistique de 6.290 m<sup>2</sup> avec 108 emplacements de parking dans le parc d'affaires « De President » à Hoofddorp, aux Pays-Bas. L'acquisition a été réalisée via un apport (indirect) en nature et un paiement via l'émission des actions nouvelles Montea. Les actions nouvelles ont été émises à la suite d'une augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé<sup>2</sup>, par décision du Gérant Statutaire de Montea. Kenick Capital B.V. a apporté sa créance sur Montea Nederland N.V. en paiement du prix d'achat du bien immobilier susmentionné. L'opération a conduit à une augmentation des fonds propres de € 8.824.999,15, dont un montant de € 4.139.320,66 a été alloué au capital et un montant de € 4.685.678,49 à la prime d'émission.

### ➤ **Prix d'émission, cotation en Bourse et partage des bénéfices des actions nouvelles**

L'apporteur a été rémunéré par 203.107 actions nouvelles Montea pour un montant total de € 8.824.999,15. Le prix d'émission des actions nouvelles utilisées dans le cadre de cette opération est de € 43,45 par action. Les 203.107 actions nouvelles Montea émises sont des actions ordinaires et bénéficient des mêmes droits que les actions existantes. L'admission à la négociation des actions nouvelles sur Euronext Brussels et Paris sera demandée dans les meilleurs délais.

L'apport (indirect) renforce les capitaux propres de Montea. L'apport en nature aura de ce fait un effet favorable sur le taux d'endettement simple et consolidé de Montea, avec une réduction d'environ 0,59% par rapport au taux d'endettement consolidé au 31 décembre 2017. Cela offre à Montea la possibilité de réaliser davantage ses intentions de croissance dans le futur. Le renforcement des capitaux propres de Montea jouera également un rôle dans l'évaluation de sa santé financière par des tiers (non seulement les établissements de crédit mais aussi les fournisseurs et les clients), et lui permet de réaliser à l'avenir des transactions supplémentaires financées par endettement. De cette manière, la structure du capital de Montea est gérée de manière proactive et une marge de facilités de crédit est maintenue. De cette façon, la croissance du portefeuille se fait grâce à une combinaison saine de différentes sources de financement et le taux d'endettement reste sous contrôle.

<sup>1</sup> Voir aussi les communiqués de presse du 29 mars 2018 et du 5 avril 2018.

<sup>2</sup> Au moyen de l'apport en nature de la créance en paiement du prix d'achat de la propriété du bien immobilier de Kenick Capital B.V. sur Montea Nederland NV, à cause de la vente à Montea Nederland S.A. du site à Hoofddorp, aux Pays-Bas

*Notification conformément à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 (loi sur la transparence)*

Suite à l'augmentation de capital et à l'émission des actions nouvelles le 5 avril 2018 dans le cadre de la transaction relative au site de Hoofddorp aux Pays-Bas, le capital social de Montea au 5 avril 2018 est de 240.762.770,66 €. Le capital est représenté par 11.813.638 actions ordinaires entièrement libérées. Il n'y a pas d'action de préférence ou d'action sans droit de vote, ni d'obligation convertible ou de warrant donnant droit à des actions. Chacune de ces actions donne une voix à l'assemblée générale et ces actions représentent donc le dénominateur aux fins des notifications dans le cadre des règles de transparence (notifications en cas d'atteinte, de dépassement ou de baisse des seuils statutaires ou légaux). Les statuts de Montea déterminent les seuils, dont le dépassement donne lieu à une obligation de notification, à 3%, 5% et à chaque multiple de 5% du nombre total de droits de vote existants.

**MONTEA « SPACE FOR GROWTH »**

Montea SCA est une société immobilière réglementée publique de droit belge (SIRP – SIIC), spécialisée dans les ensembles logistiques situés en Belgique, aux Pays-Bas et en France. L'entreprise est un acteur de référence sur son marché. Montea offre à ses clients l'espace – au sens propre – dont ils ont besoin pour croître, sous la forme de solutions immobilières souples et innovantes. La société crée ainsi de la valeur à l'intention de ses actionnaires. Montea est le premier investisseur immobilier belge à avoir reçu la Lean & Green Star en reconnaissance d'une réduction de 26% des émissions de CO2 dans son patrimoine belge. Au 31/12/2017, le patrimoine immobilier représente une superficie totale de 968.948 m<sup>2</sup>, répartie sur 54 sites. Montea SCA est cotée depuis fin 2006 sur Euronext Bruxelles (MONT) et Paris (MONTP).

**CONTACT PRESSE**

Jo De Wolf | +32 53 82 62 62 | [jo.dewolf@montea.com](mailto:jo.dewolf@montea.com)

**POUR EN SAVOIR PLUS**

[www.montea.com](http://www.montea.com)